

Liaison



LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Volontariat : des initiatives locales

Lire page 8

Développement durable : faire face à la crise énergétique

Lire page 10

JNSP et prise de commandement

Lire page 18





exercice ORSEC-NOVI
interservices
à Moncel-lès-Lunéville



**Colonel hors-classe
Ivan Paturel**
*Directeur départemental
des Services d'Incendie
et de Secours
de Meurthe-et-Moselle,
Chef de Corps*

Un engagement pour répondre aux enjeux de demain

Au lendemain de ma prise de fonction, je souhaite vous témoigner ma fierté de commander un SDIS capable d'organiser un congrès national des sapeurs-pompiers de France en sortie d'une crise sanitaire sans précédent et sans déstabiliser le fonctionnement du service. Soyez assurés que mon engagement à vos côtés sera total pour faire perdurer cette efficacité.

Je souhaite poursuivre les travaux débutés et continuer la modernisation de notre SDIS pour répondre aux enjeux de demain et aux évolutions sociétales. Je veillerai donc à poursuivre l'inscription de notre établissement dans une démarche de développement durable pérenne en continuant notamment le déploiement du plan d'action « énergies ».

Je souhaite également positionner l'humain au cœur même de notre système et de nos outils en mettant en place un management participatif qui s'inscrira pleinement dans la démarche de qualité de vie au travail récemment initiée.

Au-delà de l'excellente réputation du SDIS54, je vais maintenant le découvrir en détail en allant à votre rencontre. Je compte sur vous pour m'y aider en me faisant notamment remonter les éventuelles difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de vos missions et mieux encore vos propositions et idées pour améliorer notre organisation et notre fonctionnement.

Attaché à ce qui constitue l'essence même de notre métier, à savoir les interventions, je garderai un œil bienveillant sur la qualité des secours que nous distribuons et veillerai à ce que nos matériels et techniques opérationnels suivent l'évolution des risques. ■

Sommaire

ÉDITOS > **2-3**

SUR LE TERRAIN

Retex Retour sur des interventions riches d'expériences > **4-5**

Retex SDIS54, la culture de l'exercice > **6**

FOCUS

FRPA L'heure du bilan approche > **7**

Partenariat Développement des initiatives locales en faveur des sapeurs-pompiers volontaires > **8-9**

Développement durable Faire face à la crise énergétique > **10-11**

OVS Qualité de vie en service, la démarche est lancée > **12**

Secours et assistance en milieu aquatique Formation aux opérations de secours et d'assistance en milieu aquatique > **13**

Équipements Des infrastructures et des véhicules adaptés aux exigences opérationnelles, environnementales et climatiques > **14-15**

Cérémonies Remises de décorations et passations de commandement > **16-17**

Temps forts Retour en images sur deux temps forts 2023 > **18-19**

En couverture : Journée nationale des sapeurs-pompiers à Pont-à-Mousson le 24 juin 2023
© Cellule communication SDIS54



Arnaud Cochet
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Remerciements et encouragements

L'arrivée du colonel hors-classe Ivan Paturel à la tête du Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle marque un nouveau chapitre pour l'institution. Je lui souhaite tous mes vœux de réussite et sais qu'il pourra s'appuyer sur des équipes solides et un climat partenarial constructif.

Je profite de cette publication pour renouveler mes remerciements au colonel hors-classe Jérôme Petitpoisson et saluer son action volontaire et engagée, empreinte de courage et de loyauté. C'est un vaisseau solide qu'il transmet à son départ. À l'aube de la saison estivale 2023, j'ai tenu à prendre la plume pour adresser à chacun un message de reconnaissance pour le travail effectué et d'encouragement pour celui qui reste à venir. Les prochains mois vont voir se dérouler plusieurs grands événements dans le département, festivals musicaux, rassemblements sportifs ou aériens. L'expertise du SDIS 54 et sa capacité de dialogue et d'anticipation sont des outils indispensables pour permettre la bonne tenue de ces événements, chers à nos concitoyens.

Sur le plan des risques naturels et au sortir d'un été 2022 marqué par la sécheresse et des feux de forêt historiques, il convient de maintenir un haut niveau de vigilance et de solidarité entre l'ensemble des acteurs. C'est en ce sens que je proposerai dès ce mois de juin l'instauration d'une commission feux de forêt dans le département.

Les mois à venir seront exigeants, mais c'est confiant en notre modèle de sécurité civile, et en chacun de vous qui le portez, que je les aborde. Recevez pour votre action toute la reconnaissance de l'État. Avec mes encouragements les plus sincères. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle aux côtés des sapeurs-pompiers

Le Département est un partenaire privilégié du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Meurthe-et-Moselle. Ce partenariat s'illustre par une participation de 23 millions d'euros au budget de l'établissement en 2023, à laquelle s'ajoute un soutien de 1 million d'euros pour accompagner plus particulièrement la mise en œuvre d'un plan d'investissement ambitieux sur les casernements.

Déjà trois nouveaux centres de secours ont été mis en service à Favières, Art-sur-Meurthe et Chambley-Bussières pour offrir des conditions d'exercice optimales aux sapeurs-pompiers et conforter un maillage de proximité indispensable afin de garantir la protection de nos concitoyennes et concitoyens.

Sur tout le territoire, le SDIS s'engage au service de la transition écologique : rénovations énergétiques, installation de panneaux photovoltaïques... Une volonté que nous partageons et une urgence que les méga-feux de l'été dernier sont venus rappeler, transformant nos sapeurs-pompiers en vigie d'un climat devenu fou.

Alors que vous prêtiez main-forte à vos collègues, le Département a mobilisé dans l'urgence son porte-char pour vous soutenir. Une mise à disposition que nous allons inscrire dans la durée car l'intensification du risque incendie est une réalité que nous ne pouvons ignorer.

Partenaires hier, aujourd'hui et bien sûr demain, j'adresse tous mes vœux de réussite au colonel hors-classe Ivan Paturel, nouveau Directeur de l'établissement, dans sa mission au service des Meurthe-et-Mosellans.e.s. Une mission dans le cadre de laquelle je sais qu'il pourra compter sur vous toutes et tous comme vous pourrez compter sur le Département. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Un investissement collectif au service des Meurthe-et-Mosellans

Après deux années passées à la présidence du SDIS, force est de constater que notre établissement dispose d'une excellente organisation qui lui permet d'être particulièrement efficient non seulement sur le théâtre des opérations de secours mais également dans sa gestion administrative et technique. Cette rigueur et ces résultats sont dus à l'investissement de tous les personnels, que ce soient les sapeurs-pompiers (professionnels et volontaires), tout comme les personnels administratifs, techniques et spécialisés. Aussi, je tiens à vous remercier pour votre sens de l'engagement, votre sens du service public ainsi que pour le grand professionnalisme dont vous faites preuve au quotidien. La saison estivale arrive à grands pas, accompagnée malheureusement comme chaque année de nombreux feux de végétaux et je souhaite apporter mon soutien aux hommes et aux femmes qui participeront aux opérations de secours dans des conditions difficiles, voire extrêmes. Réellement soucieux de votre bien-être, les élus du conseil administration et moi-même avons souhaité engager notre SDIS dans une démarche de qualité de vie au travail afin de vous donner les meilleurs outils et conditions de travail possibles. C'est bien là un juste retour, pour votre investissement collectif. Je tenais également à remercier le colonel hors classe Jérôme Petitpoisson pour le travail réalisé ces 5 dernières années et souhaite la bienvenue au colonel hors classe Ivan Paturel. ■

Feu d'appartement à Pont-Saint-Vincent



Le dimanche 5 mars 2023 à 11h41, les secours de Neuves-Maisons, Richardmémil, Nancy-Gentilly et Saint-Nicolas-de-Port sont engagés avec un chef de groupe pour un feu d'appartement à Pont-Saint-Vincent. Le feu se situe au 1^{er} étage d'une d'habitation collective R+1 avec combles aménagés. Les voisins ont aidé la famille à évacuer par une fenêtre. La mère, brûlée et le père, brûlé et polytraumatisé suite à sa chute de la fenêtre, ont été pris en charge par le VSAV. Les enfants sont indemnes. La lance établie par la cage d'escalier permet de maîtriser rapidement le feu. Étant donné la présence de blessés et l'importance de l'incendie, l'équipe RCCI (Recherche des Causes et Circonstances d'Incendies) a été engagée à des fins de retour d'expérience.

Feu d'habitation à Thiébauménil

En fin de matinée le 30 mars 2023, les secours de Plaine-de-Meurthe et de Lunéville sont engagés pour un feu d'habitation à Thiébauménil. Les premiers engins confirment que la toiture d'une maison de 300 m² est en feu. Celle d'une maison mitoyenne



est également touchée. Aucun blessé n'est à déplorer. Le chef de colonne s'appuie sur un poste de commandement pour sectoriser l'intervention et coordonner les actions qui permettront notamment de préserver l'habitation mitoyenne.

Fuite de gaz sur conduite haute pression à Art-sur-Meurthe

Le 5 avril dernier à 10h55, le CTA reçoit un appel de GRT Gaz pour une fuite de gaz suite à des travaux sur une conduite haute pression qui traverse Art-sur-Meurthe et alimente la Métropole. Les premiers éléments analysés à la prise d'appel font état d'un événement rare avec des enjeux possiblement sérieux. Un groupe incendie composé des secours de Nancy-Tombsaine et Nancy-Joffre est engagé, renforcé par un groupe commandement.

Sur place, les secours sont confrontés à une importante fuite de gaz sur une conduite 40 bars et un bruit intense est présent. L'odeur de gaz est ressentie jusqu'à 150 mètres de la fuite. Un camping et treize pavillons sont dans la zone de danger et sont évacués (17 personnes). Un périmètre de sécurité de 200 mètres est mis en place et une campagne de mesures d'explosimétrie est lancée.



La phase réflexe terminée, le COS en lien avec GRT-Gaz, GRDF et la mairie travaillent sur la stratégie à mettre en œuvre pour un retour à la normale rapide et plusieurs scénarios sont envisagés. Face aux enjeux importants (70 000 clients potentiellement impactés), il est décidé d'activer le Centre Opérationnel Départemental (COD) en préfecture pour faciliter le travail interservices et la prise de décision.

À 15h20, monsieur le Préfet valide le scénario opérationnel qui prévoit d'isoler un tronçon par coupure avec mise en place d'une purge (torchère) permettant la décompression de la conduite et l'intervention des techniciens. Cette opération réfléchie et réalisée en moins de 4 heures n'a eu aucun impact sur le réseau de distribution et les clients GRDF.

Feu d'habitation à Lunéville



Le 20 avril 2023 à 23h50, un groupe incendie composé des secours de Lunéville, de Plaine-de-Meurthe et de Saint-Nicolas-de-Port est engagé pour une explosion suivie de feu au dernier étage d'un bâtiment habitation R+4. Le sinistre se situe à proximité du CIS de Lunéville et l'explosion a réveillé une partie de la garde. Sur place, les secours font face à un violent feu d'appartement, avec une fuite de gaz enflammée. La violence de l'explosion entraîne l'évacuation complète de l'immeuble (30 personnes). Un groupe SAP est engagé en renfort, ainsi que le VPC BLD et un chef de colonne. Appuyé par les SMUR de Lunéville et Nancy, le PRV a pris en charge 2 blessés graves brûlés, 1 malaise cardiaque et 2 blessés légers. Le sinistre sera maîtrisé par 2 lances dont une sur EPA. Au regard du caractère particulier de l'intervention, l'équipe RCCI est engagée pour analyser le sinistre.

ventions riches d'expériences

Mission en Turquie



Le 6 février 2023 à 04h17 heure locale, un terrible séisme de magnitude 7,8 secoue la Turquie et la Syrie, suivi dix heures plus tard d'un second séisme de magnitude 7,5. L'ERCC de Bruxelles, l'organe de coordination des secours européens, reçoit immédiatement une demande d'aide internationale.

Après sa mission en Moldavie au début de la guerre Ukraine-Russie, le commandant Nabil Roubache est à nouveau sélectionné pour intégrer l'« EUCP Team Türkiye ». L'équipe est en charge de coordonner les 36 modules de secours européens engagés et de faire le lien avec les renforts venus du monde entier et les autorités turques pour les appuyer dans la gestion de cette catastrophe. Formé au Mécanisme de Protection Civile de l'Union Européenne (MPCU), le commandant Roubache, seul français au sein d'un groupe de 11 cadres aux diverses nationalités, est expert en management des systèmes d'information et expert en opérations. Une fois le poste de commandement opérationnel international établi à Gaziantep, épice de la catastrophe, les actions à mettre en place sont nombreuses : analyse des informations, traductions en données opérationnelles, zonage coordonné des secours, reconnaissance des secteurs de sauvetage. Dans un second temps, le commandant rejoint Malatya pour y pré-



parer la phase humanitaire avec l'ONU dans des conditions environnementales et climatiques parfois extrêmes et au rythme des nombreuses répliques des séismes...

Près de 1000 victimes ont pu être extraites dont 300 vivantes et des centaines de blessés en urgence absolue ont pu être sauvés dans les 21 EMT (hôpitaux de terrain) mis en place. Trois semaines de mission d'une incroyable intensité qualifiée de « plus grosse opération de secours de tous les temps » par les instances internationales.



La préparation de l'intervention par le biais de l'exercice est un élément incontournable de la culture des sapeurs-pompiers. Après deux années qui ont limité la réalisation d'exercices en raison de la COVID19, 2022 et 2023 marquent une reprise en la matière avec la réalisation régulière d'exercices réalistes sur des thématiques diverses et variées. Ils permettent entre autre de tester les dispositifs opérationnels et renforcer l'efficacité des sapeurs-pompiers en intervention. Retour sur trois exercices particulièrement riches en expérience.

Exercice incendie dans un établissement industriel à Domgevin

L'établissement industriel CHIMIREC EST à



400 mètres de gros tuyaux

Domgevin est spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets. Le 15 novembre 2022, un début d'incendie est signalé dans un bac de rétention des cuves de stockage d'huile suite à travaux de soudure. Soixante sapeurs-pompiers, douze engins sont mobilisés pour l'exercice à travers deux groupes incendie, un groupe établissement, un groupe liquide inflammable et un groupe commandement. À l'arrivée sur les lieux, le feu est en plein développement dans la rétention abritant quatre cuves d'huile de 65 m³. Les conditions météorologiques sont défavorables avec un fort vent et propagent l'incendie au bâtiment B du site d'une surface de 2165 m². Après les reconnaissances et la prise en charge des impliqués, les sapeurs-pompiers se sont concentrés sur les opérations de lutte contre la propagation de l'incendie et la

mise en œuvre des moyens d'extinction à la mousse. Cet exercice très réaliste a permis de tester d'une part les nouvelles berces Unité Feux Spéciaux (UFS) avec la mise en œuvre des moyens d'extinction à la mousse et d'autre part de rôder le travail d'anticipation réalisé au Camion de Poste de Commandement (CPC) sur la stratégie opérationnelle traitant de l'extinction des feux de liquide inflammable toujours délicate.

Exercice ORSEC-NOVI à Chambley-Bussières

Le 23 novembre 2022, a eu lieu un déploiement d'un important dispositif sur la commune de Chambley-Bussières. Les routes départementales 901, 952 et D14 ont été fermées pour simuler un accident de circulation mettant en cause 2 VL et un bus à hauteur du lieu-dit « le Pont de la Rosée ». Au total, ce sont 100 sapeurs-pompiers, SAMU, gendarmerie, élus de la commune qui ont été mobilisés. Cet exercice piloté par la préfecture de Meurthe-et-Moselle répondait aux objectifs annuels de planification des exercices NOVI. La manœuvre qui s'est déroulée de nuit a permis de tester le dispositif plan rouge du SDIS en insistant notamment sur les fondamentaux, avec le déploiement de la doctrine du secourisme de l'avant des primo-intervenants (interventions en binôme, reconnaissance, bilan primaire, mise en position de survie et d'attente, pose d'une couverture et bracelet SINUS) avant d'engager la 2^e vague de ramassage. Les vingt-six victimes ont été traitées en moins de trois heures avec un chantier spécifique de désincarcération lourde (Bus et VL) qui a permis aux spécialistes de travailler les différentes techniques et de mettre en œuvre les moyens de la berce Unité de Sauvetage Déblaiement (USD). Cet exercice d'envergure, riche, a



mis en avant une très bonne coordination inter-service SAMU/SDIS et Gendarmerie.

Exercice de cadres ORSEC-NOVI à Moncel-lès-Lunéville

L'établissement IGL spécialisé dans la logistique a été le théâtre d'un exercice ORSEC-NOVI interservices s'inscrivant dans le cadre d'un stage médecine de catastrophe organisé par le SAMU et piloté par la préfecture. Ce type d'exercice Plan rouge dit « light » permet au SDIS de mobiliser moins d'effectifs (matériels et personnels) sans perdre pour autant les objectifs du plan novi. Le 22 mars 2023, la thématique de l'exercice prévoyait une explosion de pétard de type mortier d'artifice lors d'une rave party improvisée sur un site industriel désaffecté. La mobilisation d'une quarantaine de sapeurs-pompiers a permis la prise en charge de vingt-cinq victimes. Engagement des premiers intervenants dans la doctrine du secourisme de l'avant, vague de ramassage, montage du Poste Médical Avancé (PMA), activation du dispositif Système d'Information Numérique Standardisé (SINUS), activation d'un PC de site et du CODIS sont les principales actions qui ont été mises en œuvre sur l'exercice. En parallèle, un risque évolutif incendie avait été pensé pour permettre le travail d'anticipation au niveau des cadres du CPC sur le dimensionnement des besoins en eau. Exercice intéressant et d'une dimension particulièrement adaptée pour favoriser les apprentissages et la coordination interservices.



L'heure du bilan approche

Débutée en 2019 pour 5 ans, la Feuille de Route PluriAnnuelle (FRPA) visait à faire évoluer et à optimiser certains process existants tout en modernisant l'organisation de notre établissement pour répondre aux enjeux futurs. Ainsi 139 actions ont été recensées autour de 5 axes de travail.

Ce projet structurant pour notre SDIS a été fractionné en 4 phases successives permettant ainsi de travailler sur les sujets tout en poursuivant la gestion quotidienne des services et centres. Après quatre années de travaux productifs, l'heure est maintenant au bilan. L'implication conséquente des groupes de travail, pilotes et référents a permis de respecter les objectifs fixés et de terminer les phases 1 et 2. Pour ce qui est de la phase 3, la majorité des actions sont

closes ou en phase de l'être. Au total, c'est près de 75% des actions qui seront terminés ce semestre.

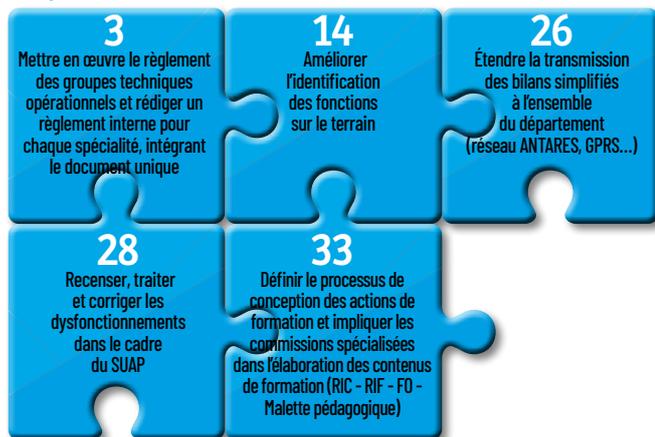
Un séminaire dédié au sujet s'est tenu afin de prioriser les actions de la phase 4 avec un échéancier échelonné jusqu'au premier semestre 2024 et de repositionner les binômes pilotes/référents pour chaque action.

En complément à cette FRPA, un plan d'action « énergies » contenant 60 actions a également été édité aux annonces des difficultés d'appro-

visionnement en électricité. Il vise notamment à ancrer d'avantage le SDIS dans une démarche de développement durable en réduisant nos consommations énergétiques et en repensant nos modes de transport et nos façons de consommer. Pour l'heure, c'est près de 20% des actions qui sont déjà déployées notamment grâce au travail du GSTL et du contrôle de gestion.

AXE 1

Faire de la qualité opérationnelle notre première ambition en repositionnant la victime et le sinistre au cœur de nos décisions



AXE 2

Adapter le fonctionnement et l'organisation du SDIS pour le rendre plus efficient



AXE 3

Préserver le capital humain, accompagner les parcours individuels et valoriser nos agents



AXE 4

Rechercher des économies et préserver notre capacité d'investissement



Développement des initiatives en faveur des sapeurs-pompiers

Le SDIS de Meurthe-et-Moselle compte aujourd'hui 1925 sapeurs-pompiers volontaires. Ils constituent un des maillons de la chaîne des secours qui est essentiel dans nos territoires. Afin de développer et de fidéliser cet engagement citoyen, le SDIS54 s'est fixé plusieurs objectifs.

Le premier est de recruter 120 Sapeurs-Pompier Volontaires (SPV) par an pour se rapprocher de l'effectif cible de 2100 SPV répondant à un besoin fondamental. Pour ce faire, les centres d'incendie et de secours et le bureau départemental de la gestion et du développement du volontariat s'investissent pour organiser différentes actions de promotion et de présentation afin de susciter de nouvelles vocations.

La disponibilité en journée de nos SPV demeure un problème sur certains secteurs. Le second objectif est de développer des initiatives locales pour améliorer la disponibilité en journée qui n'est pas toujours aisée. Ainsi pour libérer les volontaires de leurs obligations professionnelles ou parentales, de plus en plus de conventions sont signées dans tout le département entre le SDIS et les employeurs (publics ou privés).

Cet engagement des sapeurs-pompier volontaires tend à devenir aussi un engagement des employeurs et des collectivités territoriales dans un objectif gagnant-gagnant pour que le service rendu à la population demeure efficient.

Faciliter la disponibilité des sapeurs-pompier volontaires en journée

La convention de partenariat périscolaire

Un constat : en tant que sapeur-pompier volontaire et parent, il est parfois compliqué de conjuguer engagement citoyen et vie de famille. En effet, il est difficile de se dégager du temps pour partir en intervention lorsque l'on doit récupérer les enfants à la sortie de l'école (midi, soir).

Un objectif : augmenter la disponibilité en journée des sapeurs-pompier volontaires/parents pour assurer des départs en intervention et renforcer les secours de proximité.

Une solution : engager un partenariat avec les communes pour permettre la prise en charge des enfants scolarisés des SPV

alertés pour une mission de secours sur le temps périscolaire. Cette volonté est retranscrite dans une convention de partenariat.

Un principe : en cas de départ en intervention, l'enfant pourra être accueilli pendant le temps périscolaire (cantine, garderie) dès que besoin. La prise en charge financière est alors assurée par la commune.

Depuis 2018, le SDIS de Meurthe-et-Moselle s'est engagé à promouvoir ce dispositif. À ce jour, nous avons signé 9 conventions-types, relatives à la disponibilité des sapeurs-pompier volontaires dans le département. Dernièrement, la mairie d'Aze-railles a contacté le SDIS pour engager la signature d'une telle convention, affirmant ainsi son soutien à l'engagement des SPV.

La convention de disponibilité avec des entreprises privées ou avec les collectivités territoriales

Pour maintenir et favoriser la disponibilité des sapeurs-pompier volontaires en



Signature d'une convention périscolaire avec la Communauté de Communes d'Orne Lorraine Confluences et la commune de Val-de-Briey.

Initiatives locales Employeurs volontaires

Développer Faciliter Favoriser Consolider

journée, des conventions de disponibilité sont signées entre l'employeur (privé ou public) du sapeur-pompier volontaire et le SDIS de Meurthe-et-Moselle.

Pour rappel, chaque convention est personnalisée en fonction des contraintes de l'employeur. Elle permet de formaliser les modalités d'aménagements accordés au SPV en termes de disponibilité opérationnelle (autonome, limitée, exceptionnelle) et/ou en termes de formation fixée à plus ou moins 10 jours (soit 80 heures).

Les avantages pour l'employeur

- Un employé formé aux gestes de premiers secours,
- un atout sécurité : l'employé peut intervenir en cas d'accident auprès de ses collègues,

- un expert en matière de sécurité de prévention et sécurité,
- une réduction d'impôt possible grâce au dispositif du mécénat,
- une réduction de la prime d'assurance incendie possible,
- perception des indemnités de son employé en cas de maintien de sa rémunération et des avantages afférents durant son absence.

Les employeurs privés ou publics ayant conclu des conventions peuvent se voir attribuer le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers ». Ainsi l'employeur peut utiliser le logo concerné, notamment sur ses supports de communication et sur ses réseaux sociaux pendant la durée de validité du label. Il peut même constituer une référence sus-

ceptible d'être valorisée dans le cadre des marchés publics.

Pour rappel, ce label est attribué pour une durée de 3 ans par le préfet du département, sur proposition du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, aux employeurs ayant signé une convention locale favorisant le volontariat des sapeurs-pompiers.

Les avantages pour le sapeur-pompier volontaire

- Détermination du nombre de jours possibles d'absence durant le temps de travail pour se former,
- possibilité de s'absenter pour effectuer une intervention pendant les heures de travail,
- maintien total du salaire sans perte des avantages sociaux au sein de son entreprise ou de sa collectivité.

Pour rappel : les absences peuvent être refusées lorsque les nécessités de travail s'y opposent. En tout état de cause, les conditions d'absence s'effectuent en concertation avec l'employeur et en fonction de l'activité de l'entreprise ou de la collectivité.

Particulièrement actifs en la matière, nous continuons à promouvoir ce dispositif. Depuis le 1^{er} janvier 2023 le SDIS de Meurthe-et-Moselle a déjà signé 23 conventions. Dernièrement, la métropole du Grand Nancy a contacté le SDIS et souhaite signer une convention pour ses employés engagés. Gageons que le nombre de conventions employeurs augmentera au fil des mois ! Nous comptons sur les SPV du corps départemental pour être les ambassadeurs de cette politique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à faire un mail à spv@sdis54.fr



Signature de la convention employeur



Remise du label employeur au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de consommation raisonnée des énergies, le SDIS s'est engagé dès la rentrée 2022 à réduire davantage ses consommations d'électricité et de chauffage en prévision de la crise énergétique annoncée.

Se donner les moyens de moins consommer

Pour tendre vers l'autoconsommation et réduire les coûts, le SDIS54 a accéléré et amplifié l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de l'Etat-Major qui représente environ 15 % de la consommation électrique du SDIS avec la présence notamment du CTA, des salles serveurs et du centre de formation. La stratégie adoptée sur l'électricité vise à limiter l'impact financier sachant que le coût de l'électricité a été multiplié par 4,5 depuis l'an dernier. Les 415 m² de panneaux préalablement installés en septembre 2022 sur la toiture du bâtiment A de l'Etat-Major ont d'ores et déjà produits plus de 40 Mwh. L'objectif à terme est d'étendre ce concept d'autoconsommation énergétique sur l'ensemble des sites du SDIS en installant des panneaux photovoltaïques sur nos principaux sites.

Une stratégie de diminution des consommations d'électricité a également été mise en place en faisant appel à la participation efficace de chaque agent de l'établissement.



Panneaux photovoltaïques sur le toit du Bâtiment A de l'Etat-Major



Installation en cours sur la bâtiment B de l'Etat-Major



Installation au sol

Concernant le chauffage, des consignes ont été données dès l'automne 2022 pour encadrer les températures dans les différents locaux et réduire la durée de la campagne de chauffe (lieux de vie à 19° et remises à 10° pour les centres casernés et Etat-Major. Hors gel pour les locaux des autres centres hormis pour les vestiaires maintenus à 10°).

Cette situation exceptionnelle a mobilisé tous les acteurs pour agir collectivement dans toutes les unités du SDIS et aussi au travers d'un plan de performance actualisé et déployé en quelques semaines.

- Cartographie des consommations électriques,
- Réglages des chaudières,
- Asservissement des portes de remises au chauffage,
- Mise en place de sondes de températures,
- Adaptation des thermostats,
- Arrêt des PC, imprimantes, photocopieurs pendant la nuit,
- Développement interne d'un outil de saisie et de suivi mensuel,
- Renforcement du contrôle de gestion par le biais de relevés d'index mensuel des centres pour suivre sur la base d'un kwh au m², indicateur regroupant toutes les énergies consommées dans chaque unité.

Une baisse conséquente de -21 % des consommations énergétiques globales a été enregistrée sur l'ensemble de l'année 2022 dès la mise en œuvre des actions de sobriété (par rapport à 2021). Dans cette continuité, un objectif de réduction de 10 % a été fixé pour 2023. Les constats à l'heure de la fin de la campagne de chauffe début mai, annoncent un objectif atteint qui restera à confirmer en fin d'année. L'objectif des -10 % est possible grâce à la poursuite de toutes ces mesures conjuguées au maintien des efforts de chacun.

À la crise énergétique

Optimiser la gestion des déchets dans les centres d'incendie et de secours

Dans le cadre de la démarche de développement durable mise en place dans notre établissement, les référents territoriaux ont eu pour mission d'optimiser la gestion des déchets dans les CIS.

En effet, si certains centres avaient déjà amorcé une démarche en ce sens, la plupart d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement dans le déploiement de cette nouvelle gestion. Cette approche permet à la fois de diminuer les coûts liés au traitement de nos déchets et de permettre aux agents de participer au tri et à la valorisation des ordures. L'homogénéisation du tri permet à chacun d'entre nous de prendre sa part dans la responsabilité collective visant à mieux gérer nos ressources et sortir du modèle classique « linéaire » de production et de consommation :

extraire → produire → consommer → jeter.

Mieux trier nos déchets ! Oui, mais comment ?

En passant du modèle linéaire au modèle circulaire :

- Prévoir des zones de déchets bien définies et délimitées dans les CIS,
- Optimiser les circuits internes de gestion des déchets,
- Mettre en place un tri interne par séparation à la source, notamment dans les cuisines et foyers des centres,
- Sensibiliser le personnel en rappelant les enjeux relatifs à l'impact environnemental, aux économies réalisables, ainsi que

l'aspect sociétal et réglementaire d'une telle démarche,

- Accompagner le personnel et les informer régulièrement des avancées.

Quelques définitions, pour aller plus loin

• **L'économie circulaire¹** consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique davantage circulaire.

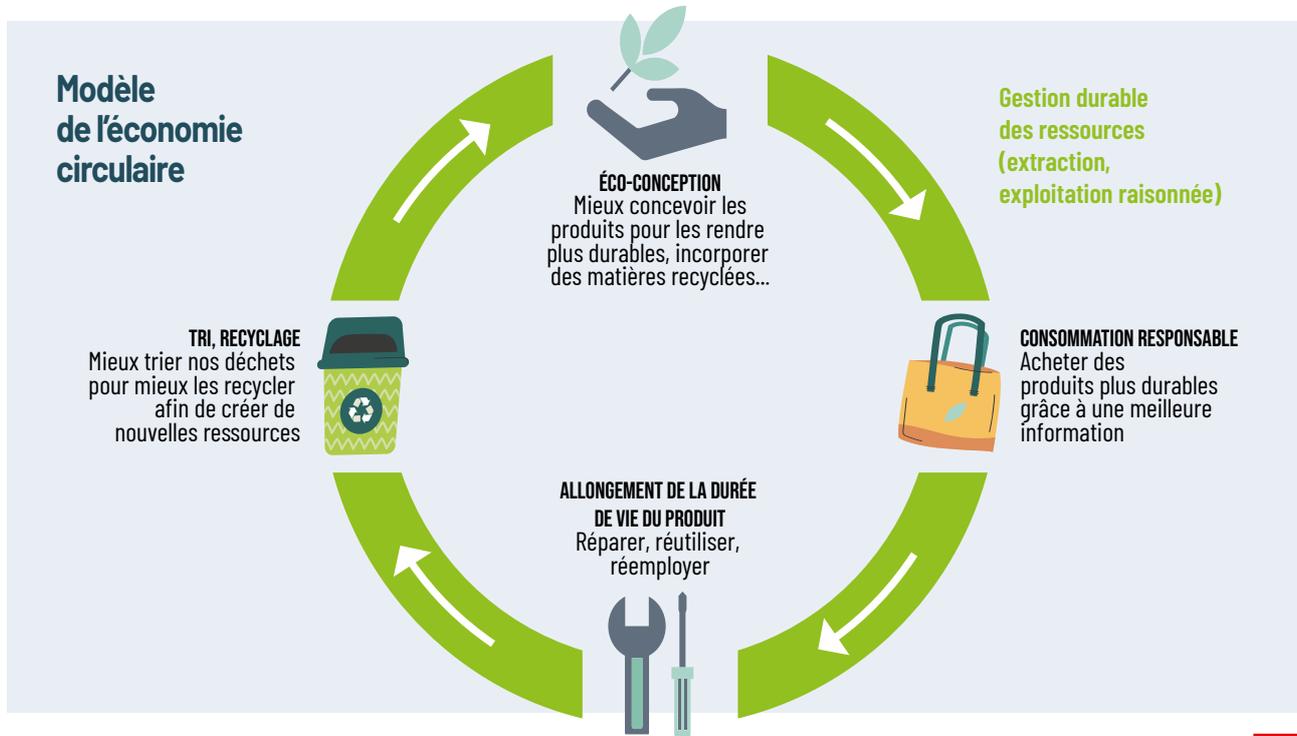
• **La valorisation²** englobe le réemploi, le recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie

• **Le réemploi** toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

• **La réutilisation** toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

1 Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

2 L'article L541-1-1 du Code de l'environnement



Qualité de vie en service, la démarche est lancée

Depuis le mois de mai le SDIS s'est engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie en service avec l'appui du CNFPT. Cette démarche comporte plusieurs étapes et se déroulera sur plusieurs mois. Mobiliser afin de favoriser le bien-être au service, tel est l'enjeu.

Conduite par un groupe de projet qui associe des représentants

élus du personnel et des agents de l'établissement, la première étape

a permis d'élaborer et de proposer à tous les agents PATS, SPP et SPV, un questionnaire qui aborde de nombreux aspects de la qualité de vie. Madame Sandrin, la psychologue du CNFPT qui nous accompagne aura la charge d'en analyser les résultats et d'en dégager les principales tendances.



Elle conduira ensuite des entretiens collectifs, courant juillet-août, afin d'approfondir les tendances identifiées. Ces entretiens seront réalisés dans le respect de la confidentialité et sur la base du volontariat.

L'ensemble des données recueillies permettront au groupe de projet d'élaborer un plan d'action adapté au SDIS.

Questions à mesdames Émilie Sandrin, psychologue du travail et des organisations, et Nathalie Calabrese, conseillère formation au CNFPT Grand Est

Qu'est-ce que la QVS ?

La Qualité de Vie en Service, consiste en l'ensemble des conditions de travail (pour les SPP et les PATS) ou d'activité (pour les SPV) au cœur desquelles évoluent les équipes d'un SDIS. Elles peuvent correspondre aux contraintes du SDIS ou du travail. Elle porte ainsi sur un ensemble de pratiques organisationnelles, managériales ou collectives, susceptibles d'améliorer, de préserver ou de détériorer, la santé et l'efficacité des équipes.

Quel est le but du questionnaire ?

L'objectif du questionnaire, est d'identifier les contraintes et les ressources qui influencent le plus votre quotidien et votre santé. Suite aux analyses statistiques, nous pourrions identifier et hiérarchiser les contraintes les plus

problématiques et les ressources les plus protectrices selon les caractéristiques des collectifs : en effet, les difficultés rencontrées sont rarement identiques d'un statut à l'autre, ou d'un groupement à l'autre, il sera donc utile de les différencier.

En quoi consiste les entretiens ?

Le questionnaire à lui seul ne permet pas de comprendre les raisons qui font, par exemple, qu'un collectif est en surcharge. Il permet de déterminer si la surcharge est un problème prioritaire, mais pas la façon dont il peut être traité. À l'inverse, les entretiens collectifs permettent d'y apporter des éléments explicatifs, avant de partager ensemble des pistes de réflexion ou d'action susceptibles de solutionner les difficultés exprimées.

Formation aux opérations de secours et d'assistance en milieu aquatique

Fin mai, le SDIS 54 a organisé un stage de pré-formation à la plongée sur le site de la gravière du fort, situé à proximité de Strasbourg, pour une douzaine de stagiaires de la Zone de défense et de sécurité Est*.



L'effectif du groupe d'intervention Spécialisé en milieu aquatique (GISMA) du SDIS54, composé de 41 plongeurs opérationnels, est organisé en différents niveaux de compétence : 5 conseillers techniques, assistés de 12 chef d'unités assurent le pilotage et l'encadrement du groupe constitué de 24 équipiers scaphandriers autonomes légers.

Ils interviennent dans les opérations courantes de secours et d'assistance en milieu aquatique (sauvetages, noyades, véhicules immergés, recherches diverses...) et lors de risques plus spécifiques comme les inondations par débordement, dans les 4000 km de cours d'eau du département. Formée aux techniques d'intervention en surface non libre, l'équipe encadrante est également en capacité d'intervenir sous des plans d'eau gelés ou en résurgences. En 2022, 77 interventions en milieu subaquatiques ou de surface ont été réalisées.

Titulaire de l'agrément de formation « Scaphandrier Autonome Léger » (SAL) de niveau 1 pour la zone Est, le SDIS 54

est le seul centre de plongée habilité du quart Nord Est. À ce titre, il assure la formation des plongeurs des 18 départements rattachés à la Zone, avec l'aide des formateurs de ces SDIS.

L'accès à la formation SAL niveau 1 est subordonné à la validation des compétences acquises lors d'un stage de pré-formation de cinq jours durant lequel les stagiaires appréhendent le milieu subaquatique et acquièrent les fondamentaux de la plongée notamment à travers la mise en place d'exercices réalisés à une profondeur de moins 12 mètres. Elle vise à développer les compétences qui leur permettront d'intégrer le cursus de scaphandrier autonome léger de la sécurité civile :

- découvrir les matériels,
- apprendre à s'équiper, se déséquiper,
- se mettre à l'eau, retourner en surface et sortir de l'eau,
- communiquer,
- respecter le milieu et l'environnement,
- s'équilibrer,
- s'immerger,
- se propulser,
- se ventiler.

À l'issue, les stagiaires qui auront validé l'ensemble des compétences requises pourront accéder au stage SAL1 qui se déroulera en septembre.



* Focus sur la zone de défense et de sécurité Est

C'est dans le cadre de la Zone de défense et de sécurité Est que le SDIS54, disposant de l'agrément de formation « Scaphandrier Autonome Léger » niveau 1, dispense les stages de pré-formation et SAL1.

Les zones de défense et de sécurité, créées en 1959, sont des échelons administratifs spécialisés dans l'organisation de la sécurité nationale et de la défense civile et économique. La zone de défense et de sécurité Est, dont le département de Meurthe-et-Moselle fait partie, occupe tout le grand quart Nord-Est de la France et partage ses frontières avec quatre autres pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse) sur près de 1 000 km. Sous l'autorité du préfet de zone de défense et de sécurité Est, elle travaille à la mise en cohérence et à la coordination des politiques de sécurité et de défense de l'État. La zone de défense intervient en complément de l'action des préfetures de département, lorsque ces dernières le jugent nécessaire, et elle coordonne leurs actions dès lors qu'un dossier ou un incident dépasse le cadre du département. Par exemple lors des missions de renfort pour les feux de forêts et lors de l'organisation d'exercices interdépartementaux.

Des infrastructures et des véhicules adaptés aux exigences opérationnelles, environnementales et climatiques

Soucieux de réduire son impact sur l'environnement, le Service Départemental de Meurthe-et-Moselle s'attache à prendre en compte les dimensions écologiques et responsables dans la construction de ses centres d'incendie et de secours comme dans l'achat de véhicules. Focus sur les chantiers en cours mis en œuvre par le Bureau Départemental de l'Immobilier et du Mobilier (BDIM) et sur les derniers véhicules reçus.

CIS de Rives de Meurthe : point d'avancement des travaux



En mai 2022, le Service Départemental de Meurthe-et-Moselle posait la première pierre de son nouveau Centre d'Incendie et de Secours ultra-moderne. Le chantier respecte

parfaitement le planning. En mai 2023, le gros œuvre du rez-de-chaussée, du premier étage et du deuxième étage, est terminé.

Il reste la charpente et la couverture à poser, le cloisonnement et les finitions intérieures à terminer. Le bâtiment, recouvert d'un bardage métallique intégré à l'environnement, sera raccordé au réseau du chauffage urbain et des panneaux photovoltaïques seront posés en toiture haute. Une citerne de 30 mètres cubes permettra de récupérer les eaux de pluie qui serviront à nettoyer les camions ainsi que les tuyaux. Un gymnase et un réfectoire seront construits au-dessus de la remise au deuxième étage. Les deuxième et troisième étages accueilleront des chambres avec

sanitaires permettant d'installer 108 lits pour les pompiers effectuant des gardes. Sur le site, un bâtiment R + 4 en cours de construction comprendra aussi 6 logements T1, T2, T3 destinés aux chefs de groupe.

Le futur CIS Rives-de-Meurthe accueillera le groupement territorial de Nancy (sept sapeurs-pompiers professionnels et trois personnels administratifs et techniques spécialisés) ainsi qu'une grande partie des effectifs des casernes de Nancy-Joffre et Tomblaine (quatre-vingt-quatre sapeurs-pompiers professionnels et soixante sapeurs-pompiers volontaires).

Rendez-vous au printemps 2024 pour l'inauguration des locaux !

CIS de Champenoux : fin des travaux

Le SDIS54 réalise des investissements réguliers pour mettre à la disposition des unités opérationnelles des matériels et infrastructures modernes, écologiques, correspondant aux normes réglementaires en vigueur.

Le projet de restructuration et d'extension du Centre d'Incendie et de Secours de Champenoux, débuté fin septembre 2021, visait à agrandir et moderniser la salle de formation, créer deux nouveaux espaces vestiaires hommes et femmes distincts avec douches et sanitaires. Fin mars, les nouveaux locaux ont été inaugurés par nos autorités en présence des sapeurs-pompiers du centre.

Propriété du SDIS54 depuis 2020, le centre s'est étendu en exploitant le bâtiment mitoyen, cédé pour les besoins de l'opération à titre gracieux par la commune. Une cloison déplaçable a été installée par notre menuisier afin d'adapter la taille des vestiaires hommes/femmes en fonction de l'évolution des effectifs et du mobilier a été acheté pour la salle de formation et la remise (rayonnages, etc.).

Pour une meilleure isolation thermique, les menuiseries extérieures ont été remplacées et le mur de séparation entre la remise et les vestiaires a été rénové.

Coût de l'opération : 150 000 € TTC.



Centres-types : premières inaugurations

Lancée en 2022 la construction des centres-types avance à grands pas. Les centres d'incendie et de secours de Favières et d'Art-sur-Meurthe ont été inaugurés en avril et juin et sont désormais fonctionnels. Les centres-types sont composés d'une zone de remisage du véhicule, de vestiaire-sanitaires, d'un lieu de vie et de formation, d'un bureau et d'un espace de gestion de l'alerte. Ces nouveaux centres modernes et accueillants pour les sapeurs-pompiers



permettent de remplacer des locaux vétustes dont le SDIS n'était souvent pas propriétaire. En plus d'une fonctionnalité optimisée, ces projets permettent d'étendre la maîtrise foncière

du SDIS sur les bâtiments dont il a dorénavant la gestion.

Deux autres chantiers sont en cours à Chambley-Bussières et à Mercy-le-Bas.

Neuf nouveaux véhicules pour le SDIS54

Depuis fin 2022 six nouveaux Véhicules de Secours d'Assistance Aux Victimes (VSAV), deux Camions Citerne Rural Moyen (CCRM) et un Bras Elevateur Articulé (BEA) ont été livrés dans différents centres d'incendie et de secours meurthe-et-mosellans.



Les VSAV sont les engins les plus sollicités du SDIS car ils effectuent les missions de Secours Aux Personnes (SAP) qui représentent en-

viron 80% de nos interventions (38 038 interventions SAP en 2022 pour le SDIS54). Ces 6 nouveaux véhicules ont été affectés aux centres de Longwy, Nancy-Joffre, Nancy-Tomblaine, Nancy-Vandœuvre, Nancy-Gentilly et Toul. Le coût unitaire de ce type d'engin s'élève à 74 774 €.

Deux CCRM ont été livrés aux centres d'Haroué et Piennes. Polyvalents, ces engins équipés d'une citerne de 2800 litres d'eau et de 140 litres d'émulseur permettent, grâce à leurs châssis surélevés équipé d'un dispositif 4x4, d'intervenir à la fois sur des feux de constructions ou d'espaces naturels (broussailles, récoltes par exemple).



Ce sont les 8^e et 9^e engins de ce type affectés dans le département. Ils viennent ainsi finaliser le plan d'équipement prévu dans le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR). Le coût unitaire de ce type d'engin s'élève à 286 162 €.

Un bras élévateur articulé de 42 mètres

Livré en mai dernier, le BEA est un poids-lourd de vingt-six tonnes d'une puissance de 410 CV, sur lequel est installé un bras élévateur articulé pouvant atteindre 42 mètres de hauteur, équipé d'une nacelle à son extrémité. Il permet d'accéder aux façades et toitures jusqu'au 14^{ème} étage d'un immeuble d'habitation grâce à l'articulation du bras.

Le BEA du SDIS54 est le seul en France à disposer d'un système de pompe de 3500L/Min à 15 bars. Il pourra traiter

des feux importants du type entrepôts logistiques, bâtiments industriels ou historiques grâce à une lance canon installée sur la nacelle.

Concernant l'évacuation de victime, cet engin présente une stabilité accrue par rapport à une échelle classique et sa nacelle peut supporter une charge utile jusqu'à 550 Kg. Le BEA42 sera affecté au centre d'intervention et de secours de Nancy-Gentilly. Le coût de cet engin s'élève à 993 440 €.



Temps forts dans la vie du corps départemental, les cérémonies sont l'occasion pour les sapeurs-pompiers de montrer la force et l'organisation du service public de secours mais aussi d'être mis à l'honneur pour leurs services.

Une remise de fourragères tricolores

En raison de la crise de la Covid-19, ces cérémonies d'ampleur départementale n'avaient pas eu lieu ces deux dernières années. Au mois de mars dernier, deux cérémonies importantes de remise de fourragères tricolores se sont tenues respectivement à Nancy pour les groupements de Nancy et Lunéville, et à Jarny pour les groupements du Pays-Haut, de Toul et de Pont-à-Mousson. Venus très nombreux devant leurs pairs, plus de quarante recrues ayant terminé leur période probatoire* se sont vu remettre la fourragère tricolore par les autorités présentes. Un grand moment de cohésion, symbole fort pour les nouveaux arrivants et leurs aînés.

** Le port de cette distinction est permis dès lors que les sapeurs-pompiers ont terminé leur période probatoire (formés aux trois missions – SAP, DIV, INC – et possédant au moins un an d'ancienneté).*



Qu'est-ce que la fourragère ?

Cette décoration a son origine au 16^e siècle, lorsque le duc d'Albe menace de réprimer par pendaison certains actes d'un corps de Flamands. Ces derniers, en signe de défi, arborent la corde à l'épaule ainsi qu'un clou pour faciliter l'exécution de la sentence. À l'issue de batailles au cours desquelles ces Flamands se montrent extrêmement courageux, le duc transforme cet objet de défi en marque honorifique pour les corps d'élite militaire. Par la suite ce symbole a été repris par Napoléon pour décorer les corps valeureux.

Durant les grandes guerres qui ont touché notre pays, les sapeurs-pompiers ont combattu d'innombrables incendies et nombre d'entre eux ont payé de leur vie leur courage et leur dévouement. C'est, naturellement, en 1945 que la fourragère a été introduite chez les sapeurs-pompiers civils au titre d'une récompense collective pour acte de courage et de dévouement. Son port est ainsi limité aux corps départementaux qui se sont vu décerner une distinction collective au moins égale à la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement.

L'histoire de notre corps est riche et notre drapeau a été décoré dès 1948 pour sa conduite exemplaire lors des inondations de l'année 1947. Plus récemment, il a été décoré de la médaille d'argent nous gratifiant eu égard à nos actions au profit des populations, notamment pour notre implication dans la gestion de la crise de la Covid-19.



et passations de commandement

Remise de tricoises d'or

Lors du séminaire des cadres au mois de mars, les centres de Vandières, Audun-le-Roman, Haroué et Plaine-de-Meurthe ont reçu la tricoise d'or 2022. Cette décoration met à l'honneur un centre d'incendie et de secours par groupement notamment pour sa gestion du volontariat qui peut servir d'exemple pour les autres. Les solutions trouvées par ces 4 CIS montrent à tous, que même si cela est compliqué, cela reste possible ! Félicitations à tous nos CIS qui se battent pour promouvoir le métier.



Qu'est-ce qu'une tricoise ?

La clé tricoise est un outil utilisé par les sapeurs-pompiers qui permet de serrer les raccords des tuyaux. Les dispositifs de verrouillage des accès aux points d'eau incendie sont également compatibles avec la clé tricoise. Elle est en principe fabriquée en laiton (anti-étincelle). Cet outil du quotidien pour les sapeurs-pompiers est devenu un des symboles de la profession.



Retour sur les passations de commandement

De janvier à mai, quatre passations de commandement ont eu lieu dans différentes casernes meurthe-et-mosellanes. Retour en images sur ces moments importants et solennels de la vie de nos centres.

■ **11 février** Passation de commandement du centre d'incendie et de secours de Côtes-en-Haye entre le sergent-chef Eric Ferry en poste depuis 2014 et le sergent Anthony Collin, pompier volontaire depuis 2015.



■ **17 mars** Passation de commandement du centre d'incendie et de secours de Blainville-Damelevières entre le capitaine André Gachenot en poste depuis 1998 et l'adjudant-chef François-Xavier Vonderscher, engagé depuis 1996 et dernièrement adjoint au chef de centre.



■ **31 mars** Prise de commandement du centre d'incendie et de secours de Longwy par le capitaine David Garnier, jusqu'alors chef du CTA-CODIS, succédant ainsi à la commandante Murielle Merens qui a pris ses fonctions au 1^{er} avril en tant que cheffe du bureau du groupe-

ment de la prévention des risques d'incendie.



■ **6 avril** Passation de commandement du centre d'incendie et de secours de Nancy-Joffre entre le capitaine Guillaume Balise et le commandant Gérald Mahé. Guillaume Blaise, chef du centre de Nancy Joffre depuis janvier 2022, a pris ses fonctions au 1^{er} avril comme chef du bureau du développement des Sapeurs-pompiers volontaires à l'État-Major du SDIS54, poste qu'occupait jusqu'alors son successeur Gérald Mahé.



Journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP)

Cette année, notre journée nationale s'est tenue le 24 juin sur la place Duroc et au centre d'incendie et de secours de Pont-à-Mousson.

Après Nancy en 2022, c'est donc à Pont-à-Mousson que le public est venu en grand nombre pour témoigner son attachement à notre corporation. Le matin, la traditionnelle cérémonie officielle avait une importance particulière car elle marquait la prise de commandement officielle du corps départemental par le colonel hors-classe Ivan Paturel, directeur départemental de notre SDIS depuis le 1^{er} juin. (voir portrait page suivante).

Décorations et récompenses (médaille de la Sécurité Intérieure, médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon Grand'Or pour 40 ans de service, médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon Bronze, ont été remises à une quarantaine de sapeurs-pompiers,

personnels administratifs et techniques spécialisés ainsi qu'à deux civils. Des lettres de félicitations pour acte de courage et de dévouement ont également été remises à des sapeurs-pompiers pour leurs actes remarquables.



Pour clôturer cette cérémonie, le préfet de Meurthe-et-Moselle a procédé à la lecture du message du ministre de l'intérieur

devant les nombreux élus nationaux et départementaux et autorités civiles et militaires locales présentes (dont Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Bernard Bertelle, PCASDIS, et Henri Lemoine, maire de Pont-à-Mousson et président de la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson).

Un hommage a été rendu aux sapeurs-pompiers de France, décédés en service commandé au cours de l'année passée.

L'après-midi, le public a profité d'une démonstration de nos savoir-faire et de nos moyens au centre d'incendie et de secours. Une belle manifestation organisée avec le soutien des membres de l'Équipe Logistique de L'Union Départementale (ELUD), pendant laquelle les sapeurs-pompiers, les personnels administratifs, techniques et spécialisés, les jeunes sapeurs-pompiers, les personnels de l'UDSP54 et les vétérans ont pu partager leurs savoir-faire et leurs valeurs avec un public attentif et respectueux de la profession.

Événements marquants



Prise de commandement du corps départemental

Le préfet de Meurthe-et-Moselle a procédé à la prise de commandement du colonel hors classe Ivan Paturel, nouveau directeur départemental et chef de corps des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.

C'est devant ses troupes rassemblées, les personnels administratifs, techniques et spécialisés du SDIS, de nombreux élus et autorités que la transmission du drapeau du corps départemental, symbole de son commandement, a été effectuée par le préfet. Une dimension particulière cette année car le drapeau fête cette année son 20^e anniversaire ! Un moment solennel et fort en émotions pour le colonel qui prend la tête de notre établissement suite au départ en Isère du colonel hors-classe Jérôme Petitpoisson.

Le drapeau du corps départemental

Depuis deux décennies, il flotte lors des cérémonies locales et nationales, protégé par sa garde. Emblématique par ses couleurs patriotiques et ses symboles distinctifs, il incarne le courage, le dévouement et la résilience de tous les sapeurs-pompiers qui se sont engagés avec bravoure. En 2010, il a reçu la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement, pour les services exceptionnels rendus par le corps départemental. À ce titre, tous les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, ont depuis droit au port de la fourragère tricolore. En 2022, il a été décoré, à l'occasion de la JNSP, de la médaille d'argent pour acte de courage et de dévouement. Le drapeau du corps rend hommage à nos

camarades disparus et à tous les blessés en opération. Marqueur de l'histoire, il traverse les époques et nous relie à travers les générations de sapeurs-pompiers qui se succèdent.



Portrait

Après six années passées en Indre-et-Loire, le colonel hors-classe Ivan Paturel a rejoint le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle le 1^{er} juin. Retour sur son parcours.

Natif de Honfleur, père de trois enfants, il est ingénieur en génie physique et titulaire d'un DESS certificat d'aptitude à l'administration des entreprises.

Chevalier de l'ordre national du mérite, le colonel hors classe Ivan Paturel a débuté sa carrière en 1993 comme chef du centre de secours principal de Saint-Omer (Pas de Calais).

De 1997 à 2002, il a été successivement chef du groupement de services prévisions, opérations et chef du groupement territorial nord au SDIS de la Haute-Vienne.

En 2003, il rejoint la région Centre-Val de Loire et prend les fonctions de directeur départemental adjoint du Service d'incendie et de Secours de l'Indre. Il y tiendra d'ailleurs la fonction de directeur départemental par intérim pendant six mois en 2004. Après neuf années passées à Montierchaume, il quitte la région pour prendre les fonctions de directeur départemental et chef de corps du SDIS de Corrèze en Nouvelle Aquitaine où il exercera pendant cinq années.

En 2017, il regagne la région Centre-Val-de-Loire et prend la direction du SDIS de l'Indre-et-Loire. Six années où il a notamment élaboré le premier projet d'établissement du SDIS et participé activement à la campagne de vaccination de la covid19 en pilotant un centre de vaccination et en mettant des sapeurs-pompiers à disposition dans 6 autres centres.

À présent directeur départemental et chef de corps du SDIS54, le colonel hors-classe Ivan Paturel va sillonner les routes de la Meurthe-et-Moselle, à la rencontre des 68 centres d'incendie et de secours. Nous lui souhaitons la bienvenue !

LES VALEURS PARTAGÉES DU SDIS

HUMILITÉ *adaptabilité*
RESPECT **ALTRUISME** **ADAPTABILITÉ**
bienveillance **EXEMPLARITÉ** *cohésion*
EXPERTISE **EXCELLENCE** **adaptabilité**
EXCELLENCE **humilité** *respect* **EXPERTISE** **cohésion**
respect *expertise* **COHÉSION** *exemplarité* **RESPECT**
expertise *altruisme* **excellence** **exemplarité**
BIENVEILLANCE **altruisme** **ALTRUISME**
COHÉSION **ADAPTABILITÉ** **bienveillance**
HUMILITÉ **EXEMPLARITÉ**
humilité **BIENVEILLANCE** *excellence*



La Liaison numéro 91 • juillet 2023 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : colonel hors-classe Ivan Paturel

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Cdt Cyril Gibierge • Cdt Nabil Roubache • Cdt Gérald Mahé • Cne Thomas Loison • Cdt Vincent Maire • Cdt Yoann Franzetti • Cne Guillaume Blaise • Sophie Maire • LCI Manuel Pigné • Cne Pierre Gauthier • Cdt Alexandre Feivet • Cdt Fabien Disse • LCI Laurent Juillerat • Delphine Stoquert

Photographes : Pascal Virbel • Jean-Patrick Planchais • Adj Régis Eustachi • Frédéric Lecocq • Ach Thomas Mamber • Nabil Roubache • Sdis 54 • Grégory Berger CD54 • Service Communication Préfecture 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • **Impression** : La Nancéienne d'Impression • Vandœuvre-lès-Nancy

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux   @sdis54 •   www.pompiers54.fr